

CARACTERISTIQUES DIMENSIONNELLES

SHON	38,04 m ²
SHOB	44,73 m ²
Hauteur	2,89 m
Pente du toit	2%
Longueur	7,10 m
Largeur	6,30 m

NEVADA est un agrandissement sur une construction existante, en bois de 80 mm d'épaisseur avec une superficie de plancher au dessous de 40 m², pour laquelle seule une déclaration préalable auprès de la mairie est suffisante (décret n°2011-1771 du 5 décembre 2011).

Il faut aussi que la totalité de la construction (agrandissement compris) ne dépasse pas 170 m².

L'extension se pose sur une dalle béton de 6,27 x 7,08 m.

PAROIS

Les parois d'extension sont fabriquées avec des madriers en sapin contrecollé d'une épaisseur de 80 mm. Le profil des madriers est prévu pour un emboîtement entre eux grâce à des languettes et des rainures. Les assemblages d'angles sont des doubles encoches permettant d'obtenir une très bonne étanchéité.

Les murs doivent être isolés pour correspondre aux normes en vigueur concernant une pièce d'habitation. Les travaux d'isolation sont à la charge du client.

L'usinage est réalisé dans notre unité de production de NEVERS (France, Nièvre) sur un centre d'usinage à commande numérique moderne, extrêmement compétitif (matériel HUNDEGGER).

Les perçages (électricité, raidisseurs) sont prévus à l'usinage. Tourillons en bois pour raidir les madriers formant les parois.

La structure comporte des emplacements spécifiques pour accueillir l'électricité, mais l'installation électrique n'est pas fournie avec.

Chacun des éléments composant les murs sera étiqueté individuellement.

TOIT

Construction avec une pente de toit à 2%.

Composition de la charpente: panne de section 240 mm x 120 mm, finition des avant-toits en lambris bois 15 x 90 mm fixés sur chevrons de 220 x 45 mm. Pose de planches de rive en lambris bois de 21 x 400 mm.

Isolation thermique de toiture en laine de roche épaisseur 200 mm avec plafond en lambris sapin du nord épaisseur 9 mm fixée sur liteaux de 27 x 38 mm.

COUVERTURE

Couverture en bac acier avec film anti-condensation, garantie 10 ans. Pose par vissage sur chevrons avec des vis à cavaliers d'étanchéité.

MENUISERIES

1 baie coulissante avec 2 vantaux en aluminium 2150 x 1800 mm. Roulement à aiguilles. Double vitrage 4/12/4. Avec poignée intérieure et serrure extérieure à clé. Garantie 10 ans (hors quincaillerie garantie 2 ans).

1 porte d'entrée modèle "LÉA" 2150 x 900 mm. Double vitrage feuilleté 4.3/19/3,2. Huisserie bois enrobée 45 x 60 mm, ouvrant métal ép. 45 mm. Isolée mousse polyuréthane haute densité. 4 paumelles. Joint périphérique. Barre de seuil aluminium. Garantie 2 ans.

2 fenêtres battante 2 vantaux en PVC 1150 x 1000 mm. Vitrage 4/16/4 faible émissivité avec Argon. UW = 1,2. PVC blanc traité anti-UV : ne jaunit pas. Profils renforcés en acier (selon dimensions). 1 point de fermeture. Garantie 10 ans (hors quincaillerie garantie 2 ans).

1 porte intérieure en bois à vernir 730 x 2040 mm.

Quincaillerie : toute quincaillerie nécessaire à la menuiserie prévue.

Les menuiseries se posent dans un pré-cadre bois qui est lui-même fixé dans la réservation prévue dans la paroi.

VOLETS

Fournis dans le prix de base, ils sont en bois massif, de type barre / écharpe. La quincaillerie des volets est prévue.

TERRASSE

Terrasse en bois couverte de 4,97 m² en lames de terrasse en pin traité autoclave cl.3 Accessible par la baie coulissante avec 2 vantaux en aluminium.

PLANCHER

Plancher en dalle OSB d'une épaisseur de 15 mm posée sur lisse basse en bois traitée autoclave cls. III.

Isolation thermique de plancher de premier niveau sous OSB en polystyrène expansé d'épaisseur 30 mm.

